

LE COÛT DE LA VIE A BON DOS!



Hebdomadaire N° 2 - 3 Octobre
Directeur-Gérant Mr. Zamichiel
A.G.E.N. 1, rue Gustave Simon

A PROPOS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CROUS ET DU CONSEIL DE L'UNIVERSITE

Le Conseil d'Administration (C.A.) du CROUS, placé sous la présidence du Recteur et auquel assistent des représentants de l'Administration, des membres du corps enseignant, des personnalités et... des étudiants, s'est réuni le 19 Septembre pour examiner les problèmes budgétaires, notamment ceux relatifs aux tarifs.

Les crédits affectés aux différents chapitres budgétaires sont calculés d'une façon très étroite. Ils ne répondent pas, en général aux besoins. Un cas limite : les crédits d'entretien qui correspondent au quart de la demande présentée par le CROUS.

Les Cités Universitaires, organisées selon les modalités prévues par le nouveau Règlement Intérieur, à la suite des actions revendicatives de Mars 1968, verront le nombre des chambres augmenter de 960 (ouverture de Médevreville et du Placieux). Le loyer, à la suite des augmentations prévues dès l'an dernier et contre lesquelles s'étaient d'ailleurs élevés les représentants étudiants, passe à 82F.

Le problème le plus important concerne les Restaurants Universitaires. Le prix des repas, qui subit une nouvelle augmentation de 15 centimes (ce qui fait 25 centimes en 9 mois) est fixé à 1,65 F. Mais surtout, le système de la parité des prix est abandonné, c'est à dire qu'une augmentation du prix de revient unitaire ne sera pas accompagnée d'une augmentation de la subvention de l'Etat et l'étudiant sera seul à subir la hausse. Une telle décision, parachutée malgré l'opposition unanime du C.A. au CROUS de Nancy, a conduit les étudiants à poser deux séries de questions à Monsieur le Ministre de l'E.N. Le C.A. A L'UNAMITE A FAIT SIENNES CES QUESTIONS

I. Le C.A. du CROUS de Nancy, s'était prononcé à l'unanimité pour le maintien du système de parité des prix, le CNO ayant demandé à tous les CROUS de se prononcer sur ce problème. Aussi le C.A. du CROUS demande au Ministre dans quelles conditions il a pris

cette décision. Combien de CROUS notamment se sont prononcés en faveur de cette mesure ?

II. Quelles mesures Monsieur le Ministre envisage-t-il pour au moins réajuster les ressources des étudiants aux dépenses nouvelles.

— A-t-il l'intention dans l'immédiat d'augmenter le nombre et le taux des bourses ?

— Que pense Monsieur le Ministre d'un système d'indexation permettant de réajuster automatiquement l'aide accordée à chaque étudiant, par l'Etat, à ses dépenses ?

Il est à préciser enfin que ce problème particulier a été soumis au Conseil de l'Université du 25 Septembre, lequel soutient la démarche du CROUS.

NANCY-ETUDIANT N° 7

paraît le 29 Octobre 1968

Les articles doivent être envoyés à l'A.G.E.N. - 1, rue G. Simon pour le 10 Octobre au plus tard.

SIM'4

C'est la première 4 cv qui n'a pas l'air d'une 4 cv. Tous les avantages d'une 4 cv (prix, entretien, assurance, vignette etc.).

Mais aussi : La garantie de 2 ans SIMCA.

777 cm³. 31 cv Din. 115 km/h.

4 CV

6595 Frs

